



AMAP DES JALLES
DACAJ Mairie de Saint Médard en Jalles
Place de l'Hôtel de VilleCS 60022
33167 Saint Médard en Jalles cedex
<http://amapsmj.free.fr>

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JANVIER 2013

Ouverture de l'assemblée à 19H45.

Notre assemblée générale s'ouvre en présence de Monsieur le maire Serge LAMAISON , de Dahbia RIGAUD adjointe de proximité du quartier ouest et d'une quarantaine d'adhérents . Notre président remercie la mairie pour son soutien logistique en particulier l'attribution d'une salle pour les distributions hebdomadaires.

Monsieur LAMAISON est heureux de constater l'évolution des circuits courts. Il souhaite que l'AMAP se développe. Sa réponse à propos de la difficulté de certains producteurs à s'installer : la culture maraîchère est plus facile en zone péri-urbaine plutôt qu'en ville . Cependant à Saint-Médard, peu de terrains se prêtent à la culture maraîchère (sols sableux). L'accès à l'eau s'avère compliqué. Il y a quelques terrains à Issac (sylviculture) et à Magudas (avec un producteur de viande). Beaucoup d'espaces sont classifiés verts (coulée verte jusqu'à Blanquefort).

Dahbia RIGAUD : excuse Stephan PELLETIER adjoint de proximité chargé de la vie associative . La présence des associations à la maison d'Issac permet de dynamiser le quartier. Déploie le nombre limité de places dans l'AMAP.

A propos de l'éventualité de changer de salle de distribution, M Lamaison pense qu'à CAP OUEST, sur Hastignan, il y aurait des possibilités.

Rapport moral par Denis-Pierre MELLIN : voir pièce jointe

Bilan de l'activité 2012 avec les coordinateurs :

Contrat maraîcher avec Aurore SOURNAC notre maraîchère : 41 contrats.

Cette année a été difficile à 2 niveaux :

Au point de vue du climat : printemps sec puis pluvieux avec perte de marchandises, et automne sec puis très pluvieux avec beaucoup d'inquiétude pour les semis.

Au point de vue financier : moins de dettes que l'année dernière .

Les bonnes nouvelles :

Le procès contre Groupama a été gagné ce qui permet d'annuler le remboursement demandé (indemnités versées puis réclamées après la tempête de 1999 ayant cassé les serres) et permet également de mettre en route des projets.

Un chantier clôture anti-lapins (qui mangent les choux et les céleris rave)

Production de fraises pour 2013, essai de haricots et essai de carottes Deluc , bonnes pour nos sols et pour Denis-Pierre !!

Par ailleurs un contrôle bio de 2ème année aura lieu prochainement et certains légumes pourront afficher leur certification (C2 : 2ème année de conversion bio).

Aurore SOURNAC fournit 9 AMAP et arrêtera celle de Blanquefort en juin .

Contrat viande par Monsieur LABEGUERIE, éleveur à Blanquefort : le producteur a changé de boucher et la viande est mieux découpée. L'abattoir privé de St Savin de Blaye est à 20-30 Kms de l'atelier de découpe (auparavant il fallait aller en Dordogne).

Le cheptel comprend 80 mères. Le prix des céréales continue de grimper (+ 20 % en 2 ans). Il y aura donc sûrement une petite augmentation du prix de la viande. Par ailleurs, actuellement les prés sont inondés conséquence de l'ensablement des Jalles qui débordent.

Contrat chèvre de Marlène SERRANO par Pierre SIRIO : entre 20 et 25 contrats. Marlène avait 80 chèvres au départ quand elle a repris l'exploitation de ses parents. Elle en a maintenant 100, divisées en 2 troupeaux pour une production laitière toute l'année. Elle a engagé 1 employé en 2010 et un autre en 2012. Elle a arrêté de fournir les grandes surfaces. Son fromage s'est personnalisé (par rapport à celui de ses parents).

Contrat brebis de Julien SARRES par Marie JOLY : 17 contrats en 2012, 9 contrats pour 2013. Les contrats peuvent être pris toute l'année. On peut rendre visite à Julien dans les Pyrénées lorsqu'il emmène ses brebis en estive . Le jugement pour son « évacuation » a eu lieu : il peut rester jusqu'en septembre ..

Contrat pommes de Mr et Mme BOUGES par Cindy CHARPENTIER :

L'exploitation se situe en Gironde à Camiran.

Elle compte environ 3 salariés, fait appel à 6 salariés du groupement d'employeurs et a recours environ 4 semaines par an à des saisonniers pour les travaux d'éclaircissage/ramassage.

L'entreprise livre 17 AMAP. Elle vend également ses produits à un grand négociant, des petits commerçants et aux particuliers en vente directe.

Nous pouvons retrouver dans nos paniers 7 variétés de pommes différentes au fil de la saison et au gré des récoltes.

Le verger est géré en agriculture raisonnée concernant les Chantecler, Fuji, Golden et Chantegrise car ces 4 variétés sont plus fragiles et ne sont pas adaptées à la culture biologique.

L'autre partie du verger est cultivée en bio pour les Goldrush, Pitchounette et une autre variété en cours d'expérimentation qui n'a pas encore de petit nom...

Concernant les contrats, 29 familles ont adhéré au contrat pommes en 2012 et 30 en 2013.

Actuellement, Mr Bouges ramène pour chaque livraisons : 28 sacs de 4kg de pommes, 3 cagettes de 13kg et 40l de jus de pommes.

Contrat oeufs de Mr et mme EYQUARD par Pierre VERDEYROUT : 20 contrats. 2,50 € la boîte de 6 oeufs. Une visite est possible en petit nombre.

Contrat pain de Mireille FONTAN par Cyril GIRAUD : Mireille n'a pas de production de céréales suffisantes pour fabriquer son pain. Elle doit donc acheter une partie de sa farine.

Il y a eu un décalage de dates pour emploi du temps modifié de Mireille . Ce décalage sera compensé par une diminution du contrat 2013.

Contrat poisson de Nicolas BRIN par Emmanuelle COUSIN : 24 colis en 2012. 21 en 2013. Année difficile. 2 pêches ont été annulées en juillet et août (pas de poissons). Une partie de la pêche est vendue à la criée. Les revenus fixes ont permis d'embaucher 1 personne. Prix : 10€ le kilo.

Contrat lait de Mr MOULON par Florent FRACHOU : 44 litres en 2012. 22 litres en 2013 : baisse importante des contrats, ce qui a conduit à reconsidérer la distribution. Dorénavant une livraison double par mois. Cette vente de lait génère peu de revenus pour le producteur .

Contrat miel de Mr BARRET par Marie-Hélène CAILLAT : 29 contrats pour 200 pots en 2012. Le

frelon asiatique commence à devenir embêtant. Mr BARRET a un petit laboratoire. Des visites du rucher sont possibles par petits groupes. Pour 2013 il y aura une petite augmentation de 0,20 à 0,30€ par pot.

Absents excusés :

Contrat poulets de Mr LOUSTAU , coordinatrice : Brigitte Gay

Contrats fruits de Gabriel NOGUES et Alain BOTTECCIA, coordinatrice Véronique

DROUADINE

Contrat vin de LA BLANQUERIE , Christine ROBL

Rapport moral voté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Sébastien COROLLEUR (voir pièce jointe) voté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil collégial voté à l'unanimité :

Depuis sa création le conseil collégial est constitué de 12 membres :

Fabienne CASTILLANO

Emmanuel DAVOUST

Myriam VAZIA

Marie JOLY

Pierre SIRIO

Nathalie PERROCHAUD

Sébastien COROLLEUR

Pierre VERDEYROUT

Isabelle ESTEBE

Sarah RAYMOND

Cindy CHARPENTIER

Denis-Pierre MELLIN

Nous allons passer au renouvellement du 1/3 sortant du conseil collégial :

Membres sortants: Cindy Charpentier, Nathalie Perrochaud, Pierre Sirio, DP Mellin

Une personne se présente : Joelle Garrigue-Charpentier, une personne souhaite se retirer : Pierre Sirio

4 membres élus à l'unanimité : Denis-Pierre MELLIN, Sébastien COROLLEUR, Nathalie PERROCHAUD, Joëlle GARRIGUE-CARPENTIER

L'assemblée générale se clôture à 21h .

Elle est suivie d'un buffet dînatoire offert par tous les adhérents.

Le président,
Denis-Pierre MELLIN

la secrétaire et le secrétaire adjoint,
Nathalie PERROCHAUD
Emmanuel DAVOUST